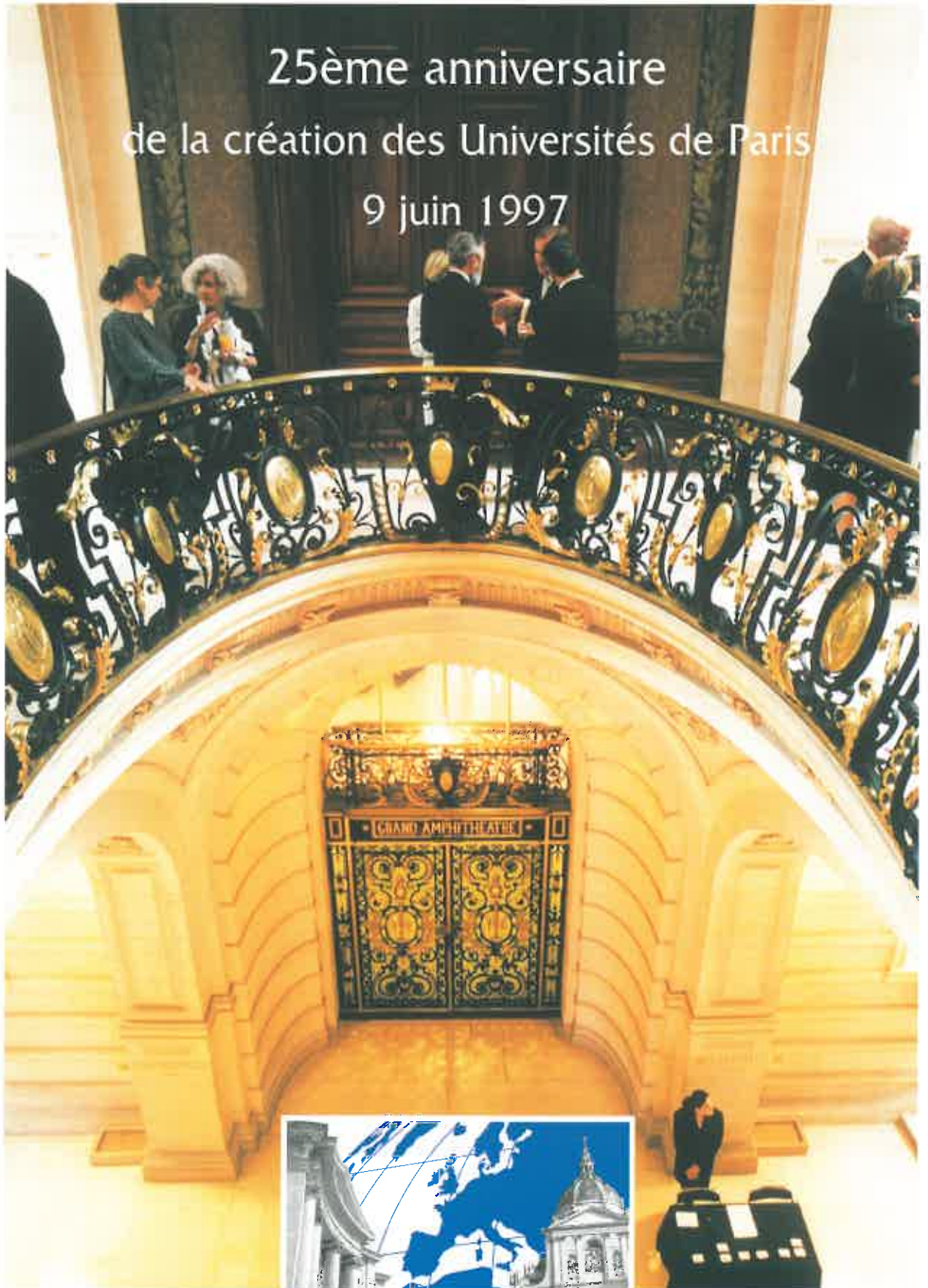


Sciences Économiques et de Gestion - Sciences Humaines - Sciences Juridiques et Politiques

25ème anniversaire
de la création des Universités de Paris
9 juin 1997



U – PANTHÉON - SORBONNE –
UNIVERSITÉ PARIS 1

Président de l'Université
Directeur de la publication
M. le Professeur Yves Jégouzo

Comité de rédaction
Bernard Darras
Ahmet Insel
Jean Mastias
Daniel Sabatier
France B. Naudin

Service de la Communication
12, place du Panthéon
75231 Paris cedex 05
tél : 01 46 34 99 40/41
fax : 01 46 34 99 39

Délégué du Président
à la communication
Bernard Darras

Chargée de communication
France B. Naudin
tél : 01 46 34 99 40

Contact
Saly Bacha
tél : 01 46 34 99 40
Myriam Penazzi
tél : 01 46 34 99 41

Maquette
Service de la communication

Mise en page
Saly Bacha
France B. Naudin
Myriam Penazzi

Illustration
couvertures et dossier central
FM Événement

Impression
Imprimerie CD

Dépôt Légal
ISSN 1148-3148

Sommaire

Éditorial : Chantiers, déménagements et perspectives 3

Actualité :

Cérémonie de Docteurs Honoris Causa 4

Les composantes de Paris I :

L'U.F.R. 05 «Droit des affaires» 5

Le département des Sciences sociales 9

Dossier :

Les Universités de Paris
ont fêté leur vingt-cinquième anniversaire 11

Vie publique :

Nominations, distinctions, concours d'agrégation, décès 15

Colloques - Conférences 16

Recherche - publications
bibliothèques 19

Vie étudiante 21

Relations Internationales 22

N° VERT : OFFRES D'EMPLOI OU STAGES : 08 00 07 36 08

Chantiers, déménagements et perspectives

Pour beaucoup de services et de centres de recherche,
l'été 1997 sera celui des déménagements
et des restructurations.

Les opérations engagées depuis des
mois, voire des années, s'achèvent. Les
usagers du centre Pierre Mendès France
peuvent maintenant voir s'édifier les
structures de la future Maison de
l'étudiant qui, au 9ème étage,
regroupera les locaux des associations
étudiantes, une cafétéria, les services du CROUS, de la
MNEF et de la SMEREP, les services sociaux ainsi que le
Service d'Orientation de Documentation et d'Insertion
Professionnelle qui, à cette occasion, verra se développer
ses missions d'insertion professionnelle.

De même, ceux qui sont allés visiter le chantier du
Centre du Titien, la future Maison de l'économie de
l'Université Paris I, peuvent constater que les travaux de
la première tranche (la totalité des locaux des centres de
recherche et des salles de séminaires et la première
partie de la bibliothèque) sont en voie d'achèvement. Les
premiers déménagements commenceront fin juillet et, à
la rentrée, tous les D.E.A. d'économie et de
mathématiques ainsi que certains D.E.S.S. seront
localisés au Titien.



Pour ceux qui changent ainsi d'implantation, pour
les services techniques, cela représente beaucoup
d'efforts et de fatigue et il faut les remercier d'œuvrer à

cette grande opération de
transhumance même s'ils peuvent
puiser une partie de leur énergie dans
la perspective de bénéficier à terme de
meilleures conditions de travail.

Cette première phase de
restructuration va, en effet, se
traduire pour l'Université à la fois
par un accroissement des surfaces

(environ 5500 m2 une fois déduites les surfaces
abandonnées) et donc un peu de respiration, une
rationalisation accrue des implantations et une
amélioration de l'accueil des étudiants et de leurs
conditions de travail.

Mais ce n'est qu'une première étape sur la voie d'un
plan plus important dont il faut doter notre Université pour
qu'elle puisse à la fois retrouver des conditions de travail
décentes et affronter les enjeux de l'Université de demain.

Ceci sera au centre du projet de contrat que devra adopter
l'Université à la rentrée. Espérons également que ce sera
l'objet du plan Universités 2000 II que vient d'annoncer le
Ministre Claude Allègre en précisant qu'il devait concerner
prioritairement les Universités de Paris.

Yves Jégouzo
Président de l'Université

Cérémonie de Docteurs Honoris Causa



Les Docteurs honoris causa et leurs parrains de l'Université Paris I s'apprentent à faire leur entrée dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, suivis du Vice-Président, Michel Kaplan

Le 10 juin 1997, les insignes de Docteur Honoris Causa ont été remis à quatre personnalités de renommée internationale :



Le professeur Hartmut Kaelble et le professeur Christophe Charle

Monsieur Hartmut Kaelble est professeur associé à l'Université Humboldt, et Directeur associé de l'Institut de Sciences historiques de l'Université Humboldt, en Allemagne.



Le professeur Patrick Julliard et M. Ibrahim Shihata

M. Ibrahim Shihata est vice-Président et conseil juridique de la banque mondiale.



Le Professeur Mady Menier et le professeur Shuji Takashina

Monsieur Shuji Takashina est professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Tokyo et Directeur du musée national d'Art occidental à Tokyo, Japon.

Monsieur Piotr Wandycz est Professeur d'Histoire à l'Université de Yale, aux Etats-Unis.



Le professeur Piotr Wandycz et le professeur Bernard Michel

L'U.F.R. 05 Droit des affaires

Interview du professeur Yves Chaput, Directeur de l'U.F.R. 05 Droit des affaires



Yves Chaput

Les études juridiques à Paris I comportent des enseignements assurés par 5 U.F.R., dont celle que vous dirigez. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

Si on veut comprendre Paris I, il faut se faire à l'idée que c'est une Université originale - on pourrait presque dire expérimentale - en ce sens qu'elle ne s'est pas créée sur une discipline mais sur des spécialités et surtout sur la personnalité de spécialistes. Si on l'avait construite de façon classique, on aurait eu des départements, par exemple un de droit, un d'économie, un d'histoire, etc... Mais on a délibérément choisi la pluridisciplinarité qui ne joue qu'avec des spécialistes qui ont la volonté d'avancer, d'évoluer.

Vous insistez sur la pluridisciplinarité ?

Parce qu'en droit, elle est en prise directe sur les réalités professionnelles, elle est partie intégrante de la formation de nos étudiants. Il faut éviter des enseignements "répétitifs".

Le découpage du secteur Droit est-il adapté ?

On a eu pratiquement une U.F.R. par spécialité et par personnalité, pourrait-on dire. Les U.F.R. se sont construites autour des troisièmes cycles et de la recherche. C'est le 12 février 1971 que le professeur Christian Gavalda était élu à la tête de l'U.F.R. et devait lui donner, par sa compétence et son enthousiasme, le dynamisme qui explique le succès de ses formations. Cette pluridisciplinarité a incontestablement réussi dans notre secteur Droit et mes préoccupations, en tant qu'actuel directeur de l'U.F.R. 05 sont de créer encore plus d'interactions notamment avec l'économie et la gestion.

A côté de ces U.F.R., il existe un département de Droit dont vous êtes également le Directeur ? Quel est son rôle ? Quelles sont ses relations avec les U.F.R. ?

Le département représente ce qu'il y a de synergie au sein de la famille juridique. Il assure véritablement ce qui est général. Les U.F.R. lancent des passerelles vers les autres U.F.R., en fonction des besoins des étudiants, de l'adaptation de leurs formations et de préoccupations scientifiques. Le département ne doit pas vivre isolé. En dehors des économistes et des gestionnaires, qui sont à la base de ces projets, nous avons à nous rapprocher des philosophes - la philosophie du droit est importante -, des historiens et, bien sûr, des linguistes, par exemple.

Le rôle du directeur du département est de suggérer de nouvelles opérations, en tenant compte des réformes, réformes naturelles qui tiennent aux nouvelles équipes d'enseignants et réforme de l'enseignement. Cette dernière réforme ne pourra être mise en place que si elle s'accompagne d'une restructuration du secteur juridique. Ce qui est enseignement général, recherche générale correspondrait au département. Ce qui est recherche

spécifique et, avec éventuellement de nouveaux découpages, de nouvelles reconstitutions des spécialités, formeraient des U.F.R. spécialisées qui assureraient certainement la maîtrise et qui devraient, à mon avis, assurer une part des 3èmes cycles, avec autrement dit une véritable cinquième et même sixième année. Nous aurons à l'avenir à étudier de près cette évolution. L'exigence par les employeurs d'une cinquième année ne doit pas être artificielle et nous devons répondre aux aspirations légitimes des étudiants par une meilleure préparation aux emplois et débouchés.

Il y a actuellement un projet pour faire du département de Droit une U.F.R. à part entière ?

Cela va dans le sens de la réforme de l'enseignement qui joue très nettement la carte du tronc commun et qui va à l'avenir réduire la part originale des U.F.R. en D.E.U.G. et en licence. Pour les étudiants, le choix d'une spécialité professionnelle se posera plus nettement en maîtrise, puisque la réforme retarde plus précisément la spécialisation en maîtrise et 3ème cycle. Dans mon esprit, le département devrait être une U.F.R. de plein exercice qui pourrait, par exemple, réunir la recherche pluridisciplinaire, en tout cas commune au droit privé, au droit public, aux relations internationales ou encore avec nos collègues de science politique.

De ce fait, les U.F.R. actuelles retrouveraient leur vocation de spécialités. Quelle serait la vôtre ?

L'U.F.R. 05 évolue, en simplifiant, autour de trois thèmes : incontestablement le droit des affaires au sens large, la bioéthique et le droit de la justice avec des noms connus de tous, celui de Robert Badinter qui restera attaché à l'abolition de la peine de mort et celui de Jean-Denis Bredin, académicien célèbre entre autres par son ouvrage sur l'affaire Dreyfus.

Dans ses romans, parle-t-il de l'Université ?

Vous connaissez, dans "Encore un peu de temps", le savoureux chapitre sur le dernier cours au Panthéon de son héros, le professeur Hélian... Poussant l'exactitude jusqu'à stéréotyper ses gestes et qui se gardait trois minutes pour aller sans se presser de la salle des professeurs à l'amphithéâtre ! Un véritable morceau d'anthologie... pour sociologue ou "psychologue" des professeurs de droit.

Quels sont actuellement les centres de recherche dépendant de l'U.F.R. ?

On citera d'abord le centre des obligations de Jacques Ghestin et par exemple les travaux actuellement menés sous la direction de Catherine Labrusse - ils ne peuvent que passionner les différents partenaires de l'Université Paris I - on va dépasser les

spécialités traditionnelles pour une véritable interdisciplinarité. Avec son équipe et, notamment avec Mme Hermitte et Mme Noiville, Catherine Labrusse traite des sciences de la vie et du droit, des débats sur des pratiques aussi diverses que l'expérimentation, les procréations artificielles, les preuves biologiques de filiation, etc. C'est une ouverture non seulement sur le droit et sur l'économie mais aussi sur les "laboratoires scientifiques". On a là un domaine entièrement nouveau et qui dépasse largement le cadre étroit du droit par les contacts avec des historiens, des scientifiques, des économistes, des gestionnaires.

L'un des objectifs de l'U.F.R. 05 semble être d'assurer un compromis entre la tradition et l'innovation ?



Robert Badinter

On en a un exemple avec l'arrivée à Paris I de Loïc Cadet, qui est internationalement l'un des meilleurs spécialistes du droit judiciaire privé. Il est en train de mettre au point une équipe de recherche qui se greffe justement sur ce qu'avaient créé Jean-Denis Bredin et Robert Badinter et qui sera un département de la justice et du procès.

Pourriez-vous nous parler du Laboratoire de Sémantique juridique des affaires ?

Avec Denis Carbonnier, Annie Rivet et Marie-Danielle Schödermeier, nous étudions les problèmes posés par l'expression des phénomènes économiques à conceptualiser en langage juridique selon la diversité des langues nationales. Nous avons déjà eu de très bons contacts avec des économistes, Pierre-Yves Hénin, David Encaoua ou Ahmet Insel, ainsi qu'avec des gestionnaires. Il nous reste à les concrétiser par des enseignements, y compris à l'avenir en maîtrise et en licence. Ce qui est bien loin des inquiétudes qu'on pourrait avoir sur je ne sais quel institut de juristes qui se séparerait des autres. Si les juristes se séparaient des autres disciplines, ce serait mortel pour eux ! La réforme des enseignements nous offre de belles ouvertures vers les autres U.F.R..

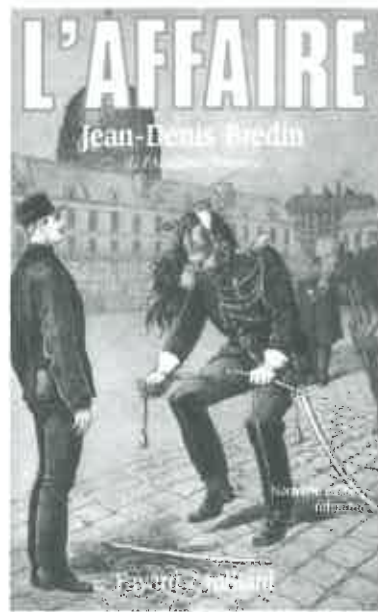
La recherche semble donc jouer un rôle important dans votre U.F.R. ?

Ce qui me réjouit, c'est que la recherche en droit devient véritablement collective, l'individualisme est en train de disparaître. Nous allons avoir, ce qui n'existait pas auparavant, une structure recherche au sein de l'U.F.R., dirigée par Loïc Cadet, dont je vous parlais tout à l'heure, qui a comme fonction d'assurer la coordination de tous les travaux de recherche avec l'aide administrative de Mme Leclère qui vient d'être nommée à l'U.F.R. 05. Autrement dit, le financement de la recherche, la coordination des moyens et des personnes se fera à travers cette structure recherche spécifique. Les chercheurs auront accès soit directement, soit par ordinateur à nos sources de documentation en droit privé. Nous devrions disposer à la rentrée prochaine de locaux mitoyens avec une documentation et une salle de recherche commune à toutes les équipes de recherche qui veulent travailler collectivement.

Il y aura donc en réalité au sein de l'U.F.R., trois volets : le volet des enseignements traditionnels mais non figés, le volet recherche traditionnelle et le volet évolutif, totalement pluridisciplinaire, qui, lui, a vocation à l'innovation permanente hors des structures ordinaires.

Vous venez d'obtenir l'habilitation à délivrer un DEA francophone des affaires à la rentrée prochaine. Pourquoi ce nouveau diplôme ? Quelle est son originalité ?

L'objectif de ce DEA, auquel participe le Recteur Jacques Beguin et le Doyen Guy Horsmans, est commun avec l'Université de Louvain la Neuve, c'est de mettre les juristes français à l'heure de la "mondialisation", en économie et en gestion. Les juristes anglais et américains sont certainement formés de façon plus approfondie dans ces disciplines. On va donc essayer de former, mais en langue française, des juristes d'affaires à l'économie, à la gestion, avec des professeurs de nationalités différentes. La première année, seuls des français et des belges y participent puis on va étendre cette formation à la Suisse, au Luxembourg et au Canada. En 1997-98, un étudiant qui s'inscrit dans ce DEA pourra obtenir un diplôme de 3ème cycle français et un diplôme de 3ème cycle belge, ce qui ouvre un champ considérable d'emplois, de débouchés.



Nous préparons actuellement un projet avec le Ministère de la justice et le Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche pour la mise en place d'une structure de formation et de recherche en droit francophone des affaires. Elle part de l'idée qu'il existe des "régions" en Europe, "d'expression juridique".

Nous avons des contacts avec l'Algérie pour étudier le droit des sociétés algérien en commun avec des Universités algériennes, d'autres avec la Corée du sud et toute une série de contrats en cours, par exemple avec la Chancellerie sur la codification du droit des affaires.



L'équipe administrative : Annie Rivet, responsable administratif de l'U.F.R., entourée de Monique Bonnet, Laurence Badie et du Directeur, Yves Chaput

Les services administratifs de l'U.F.R. Droit des affaires sous l'autorité bienveillante de Mme Annie Rivet sont assurés par la souriante compétence de Mme Monique Bonnet et Melle Laurence Badie

A elles seules, elles doivent faire face à toutes les tâches administratives qu'impliquent le fonctionnement et les attributions de l'U.F.R. et qui sont fort lourdes. Ce sont leur compétence et leur parfaite entente qui expliquent des résultats très positifs et l'efficacité du service comme l'amabilité de l'accueil. La nécessité de créer des postes, d'urgence, pour répondre à des charges qui ne cessent de s'accroître n'est occultée que par l'esprit d'équipe et la rationalisation des services qui règne à l'U.F.R.

Enseignements et fonctionnement

Enseignements généraux

- Capacité en Droit
- DEUG mention Droit
- Licence en Droit
- Maîtrises en Droit et Droit privé
- D.E.S.U.P.
- 4 D.E.A.
- 6 D.E.S.S.
- Formations professionnelles
- Tutorat

Gestion pédagogique

- Gestion des crédits :*
- de recherches
 - conventions spécifiques
 - ressources propres
 - C.N.R.S.
 - colloques
 - missions
 - gestions des vacataires
 - heures complémentaires

Enseignements spécialisés

IEJ
C. Lucas de Leyssac
Mme Salomond

IAP
J. Bigot
Mme Tribondeau

Recherches

Recherches de droit privé
Centres de recherches
L. Cadet
Mme Leclère

Droit des affaires francophone
Centre et D.E.A
Mme Rivet

- C.R.D.A. : B. Bouloc
- C.D.P. : Y. Guyon
- C.D.O. : J. Ghestin
- C.D.P. : P. Delebecque
- O.P.J.J. : P. Le Cannu

- 1 D.E.A.
- Laboratoire : Y. Chaput
- Relations universités étrangères : M. D. Schödermeier
- Relations juridictions de langue française : Y. Chaput

Jusqu'à présent, vous avez toujours été l'U.F.R. qui attirait le plus grand nombre d'étudiants en Droit ?

Nous gérons pratiquement 4 000 étudiants et on a aussi une influence sur le premier cycle et la capacité qu'il ne faut pas oublier.

Cela représente le tiers des étudiants en droit de Paris I. Comment l'expliquez-vous ?

L'enseignement du droit ne doit pas être une confirmation de la boutade : "il y a ceux qui vivent du droit et ceux qui le vivent..." souvent difficilement. Les étudiants en droit ont pleinement conscience de l'aide que, par des connaissances solides, ils peuvent apporter aux autres. Il existe encore de nombreux débouchés. A l'U.F.R. 05, les étudiants peuvent se former à des professions juridiques ou judiciaires traditionnelles, la magistrature, le barreau, le notariat, comme aux diverses branches de droit des affaires, banque et finances, assurances, fiscalité, immobilier dans leurs aspects nationaux et européens. Donc l'U.F.R. est à la fois une U.F.R. de droit privé et une U.F.R. de droit économique. Il y a un champ de recherche et d'application très vaste, avec des chances d'emplois soit dans la fonction publique soit dans le privé, national ou international.

Plusieurs instituts sont rattachés à l'U.F.R. 05 ?

Oui, l'Institut d'Études Judiciaires « Jean Domat », l'Institut des Assurances de Paris lui sont rattachés et, actuellement, le magistère de « Droit des activités économiques » qui est commun à toutes les U.F.R.. Il ne faut donc pas en faire uniquement l'apanage de la 05 !

A l'origine, votre U.F.R. comptait 12 enseignants. Elle en a aujourd'hui 76. Faites-vous également appel à des professionnels extérieurs à l'Université ?

C'est incontestablement utile, mais pas systématiquement. On fait appel à des professionnels, à des chercheurs à partir de la maîtrise et surtout du 3ème cycle. On a désormais une plus grande ouverture sur le CNRS.

En dehors des stages prévus dans le cursus, prévoyez-vous davantage de stages en entreprise pour permettre une meilleure insertion des étudiants ?

Nous avons beaucoup de stages obligatoires parce que nous avons 6 D.E.S.S. dans l'U.F.R. Mais j'ai toujours signé des conventions de stage, même facultatif pour permettre aux étudiants d'aller en entreprise dès le 1er cycle et je souhaite qu'au moins dès la licence et la maîtrise il y ait des stages en entreprise intégrés dans leur cursus. Sur ce point, on va suivre parfaitement la réforme.

Avez-vous à exprimer un souhait en tant que Directeur de l'U.F.R. 05 et du département de Droit ?

Le souhait que j'ai d'ailleurs exprimé notamment aux économistes, c'est qu'à partir de la licence et très nettement de la maîtrise, il puisse y avoir des filières communes. Mais il est alors indispensable de disposer des moyens nécessaires à la constitution de véritables équipes.

Contact :

U.F.R. 05 "Droit des Affaires"
bureau 414 - Centre Panthéon
tél : 01 46 34 97 35

Diplômes préparés

Licence en Droit

Maîtrise en Droit

mention Droit Fiscal

Maîtrises en Droit privé

mention Droit des affaires

mention Carrières judiciaires

DESS

- Assurances

- Droit Notarial

- Droit Bancaire et Financier

- Droit des Affaires et Fiscalité

- Droit Immobilier

DEA

- Droit francophone des affaires

- Droit des Affaires et Droit Economique

- Droit Privé

- Droit du Patrimoine Privé

DESUP Droit Commercial

Enseignements spécialisés

Institut des Assurances

Institut d'Études Judiciaires Jean Domat

Observatoire Européen des Professions judiciaires et juridiques

l'UFR 05 en quelques chiffres

Personnel enseignant :	1971	1997
titulaires :	12	36
PAST :		1
ATER :		20
moniteurs :		19

Personnels IATOS :	2	3

Etudiants (statistiques au 6/05/1997) :

2ème cycle : 1406

3ème cycle : 849

préparation divers concours : 1474

La recherche

Laboratoire de Sémantique juridique des affaires

Centre de recherches de droit des affaires

Centre de recherches fondamentales de droit privé

Centre de recherches de Droit des obligations

Centre d'études de Droit du patrimoine

Centre de recherches de Droit fiscal

Le département des Sciences Sociales

Interview du professeur Alain Gras, Directeur du Département des Sciences sociales, réalisée par France B. Naudin et Myriam Penazzi.

L'Université Paris I compte quatre départements dont celui des Sciences sociales que vous dirigez. Quelles sont ses origines ? Quel est son statut ?

En 1972, le Professeur Madeleine Grawitz, qui était juriste, a créé le département des Sciences sociales dans une perspective totalement pluridisciplinaire, pour l'ensemble des collèges : Droit, Économie et Sciences humaines. Mais dans la réalité, les choses se sont passées différemment et le département des Sciences sociales est resté uniquement prestataire de service pour les U.F.R. de Sciences humaines. Le département, qui figure dans la constitution de l'Université depuis le début, en est une des composantes. Je tiens à le préciser parce qu'il va changer de statut pour devenir service général.

A votre avis, pourquoi la complémentarité n'a-t-elle pas fonctionné avec le Droit ou l'Économie ?

Nos disciplines sont organisées de manière différente, nos carrières également, ce qui explique les difficultés pour passer les barrages entre les collèges. L'enseignement est fondé aussi sur des modes totalement différents. Il était plus facile de nous glisser dans le moule des Sciences humaines qui a un système d'U.V., que dans celui du Droit, par exemple, qui fonctionne par années.

Quel est l'objectif pédagogique du département ?

C'est d'essayer de donner aux étudiants une formation complémentaire mais aussi de leur ouvrir l'esprit vers une nouvelle approche de la sociologie plus large et très qualitative. Ainsi nous avons des enseignements en psychologie sociale qui ouvrent un peu à la psychanalyse, des enseignements de statistiques, de démographie, et d'ethnologie à laquelle nous tenons beaucoup. Actuellement la sociologie s'est reconstituée vers une approche beaucoup plus anthropologique dans laquelle nous incluons la psychologie sociale et la psychanalyse. En fait, la sociologie est sortie du tronc commun de la Philosophie avec Durkheim mais aussi de l'Histoire, surtout par sa tradition allemande, avec Max Weber. Nous avons donc beaucoup d'affinités avec la Philosophie et l'Histoire. Et l'Histoire nous a particulièrement aidé à travers une sous-dominante qui existait dans les années 75 et qui est devenue ultérieurement une mineure valable pour toutes les U.F.R., ce qui permet aux étudiants d'avoir un complément très important en Sciences sociales et de pouvoir, s'ils le veulent, effectuer un double cursus, c'est-à-dire faire également une licence de sociologie.

Paris I délivre un diplôme de licence en sociologie ?

Depuis deux ans, l'Institut de Démographie de l'Université Paris I a bien voulu accueillir la licence de sociologie mention

économie, puisque notre département n'organise que des enseignements de 1er cycle. Mais nous avons aussi un accord avec l'U.F.R. de Sciences sociales de Paris V permettant, par exemple, aux étudiants de faire simultanément une licence d'Histoire à Paris I et une licence de Sociologie à Paris V. Cet accord va être transformé en convention, je tiens à le souligner.

L'enseignement que vous proposez en cours de premier cycle est quand même très important puisqu'il peut être reconnu comme l'équivalent d'un D.E.U.G. et permet l'entrée en licence ?

Notre département ne délivre pas de D.E.U.G. mais une mineure - c'est-à-dire une partie du cursus d'un D.E.U.G. de Sciences humaines - Histoire, Philosophie ou Géographie - qui en est l'équivalent. On a aussi beaucoup d'étudiants d'Histoire de l'Art et Archéologie. Je crois que ces quatre disciplines ont vraiment besoin de la Sociologie comme nous avons besoin d'eux. En Arts plastiques, les étudiants sont peu nombreux dans nos U.V. car ils ont leurs propres enseignements de sociologie.

Quelles sont les matières enseignées ?

L'axe central est la sociologie mais nous avons beaucoup tenu à garder la psychologie sociale qui n'est pas souvent enseignée dans les études de sociologie et permet une ouverture vers une approche un peu plus psychologisante comme la psychanalyse par exemple. Ensuite l'ethnologie, qui ouvre à une approche qualitative anthropologique. Et puis les unités de valeur spécialisées qui permettent aux étudiants d'approfondir un thème intéressant pour eux dans leur majeure ou en fonction de leurs objectifs futurs, par exemple la sociologie de l'éducation ou la sociologie de la connaissance pour les philosophes.

Quel est le tronc commun obligatoire pour tous les étudiants et quelle est la part de choix ?

Le tronc commun pour obtenir la mineure « Sciences sociales », c'est sociologie, psychologie sociale et ethnologie. Pour la mineure renforcée, il y a en plus statistiques, démographie et une U.V. spécialisée au choix.

C'est ce supplément de cursus qui donne l'équivalence du D.E.U.G. et permet de continuer en licence ?

Oui, mais pas seulement. Des options Sociologie existent en 2ème cycle de Philosophie et d'Histoire et j'essaie de les mettre également sur pied avec mes collègues de Géographie et d'Art et Archéologie. Cette orientation centrée sur la sociologie des techniques contemporaines, depuis la licence en passant par la maîtrise jusqu'au D.E.A., c'est notre spécificité.

Une licence puis une maîtrise de sociologie ont été mises en place à l'I.D.U.P., mais il n'existe pas de D.E.A. de Sociologie à Paris I ? Il existe bien un D.E.A. de Sociologie en A.E.S. mais pas en Sciences humaines. Et, en revanche, il y a un D.E.A. de Philosophie option Sociologie, intitulé « Anthropologie des techniques contemporaines » qui est ouvert à tous les étudiants de Sciences humaines. C'est la raison pour laquelle le



Alain Gras



A droite du Directeur, Marie Dupont, responsable administratif du département et à gauche Rose-Marie Kindou, chargée des Sciences sociales à la Coordination des Sciences humaines

CETCOPRA (centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques) qui est une émanation du Département des Sciences sociales est abrité par l'U.F.R. de Philosophie en Sorbonne. Nous sommes très bien dans cette U.F.R. parce que la Philosophie y a gardé l'héritage critique de Gaston Bachelard. Même si nous ne sommes pas sur la même position épistémologique, il existe une tradition de réflexion sur la science et la technique à l'U.F.R. de Philosophie, il y a l'Institut d'Histoire des Philosophies des sciences... On s'y sent très bien ! Dans ce centre, nous avons une quinzaine de doctorants dont j'y tiens - sept étudiants boursiers sur contrat. Deux sont originaires de la sociologie, mais cinq viennent d'Histoire et de Philosophie. Ils ont fait un cursus de Sciences humaines à Paris I, pas uniquement de sociologie par conséquent.

Comment sélectionnez-vous ces étudiants ?

Sur la base du D.E.A. qui est un excellent outil de sélection. J'ai tenu à ce qu'il reste petit en effectif - il compte une quinzaine d'étudiants pas plus - ce qui fait qu'il y a un contact très fort. On peut discuter avec les étudiants, indépendamment du travail de mémoire. Et donc certains sont payés pour faire des recherches par des institutions avec lesquelles nous travaillons.

Par exemple ?

Nous travaillons beaucoup avec l'aviation civile - le centre d'études de la navigation aérienne, Airbus industrie, Aérospatiale, le service de formation aéronautique et de contrôle technique, le SFACT, Eurocontrôle et aussi Air France qui, avec l'ex Air Inter, nous a soutenu depuis le début.

Sur quoi portent les recherches ?

Essentiellement sur tout ce qui est à base d'informatique et sur la manière dont on automatise dans les différentes industries, sur les problèmes que posent les nouvelles technologies dans l'aéronautique : l'informatisation des postes de pilotage, l'informatisation des postes de contrôle aérien, ce qu'on appelle la régulation du trafic aérien et un peu aussi avec le métro. Nous avons de bonnes relations avec le métro lyonnais.

Avez-vous des contacts privilégiés avec d'autres pays ?

Notre objet théorique d'étude c'est les macro-systèmes techniques, le champ d'application en est souvent les transports, en particulier

les transports aériens. Ce qui nous ouvre aux problèmes mondiaux. Tous ces systèmes qui, en fait, sont planétaires - pas seulement l'avion, mais les trains, les T.G.V. - se branchent les uns sur les autres. L'électricité de France va en Espagne, en Suisse, en Allemagne. Nous avons donc des contacts avec des gens qui travaillent dans les mêmes domaines. Nos quatre partenaires privilégiés sont les Etats-Unis (Berkeley, UCLA Californie), la Suède (j'ai enseigné pendant cinq ans dans l'Université de Lund, mais nos liens ont été développés avec l'Université de Linköping, spécialisée dans les Sciences sociales des techniques), Berlin avec le Wissenschaftszentrum et Bologne, en Italie.

Echangez-vous des étudiants avec ces pays ?

Nous avons eu des étudiants venant de Bologne mais pas encore des autres Universités pour l'instant.

Quelle est la part du théorique et du pratique dans les enseignements que vous dispensez en premier cycle ?

Il y a une partie cours, mais les cours ne sont pas obligatoires. L'essentiel de notre enseignement se fait par T.D. et nous y tenons beaucoup. Nous n'avons pas d'examen final, mais un système de contrôle continu dans le cadre des T.D. Notre enseignement n'est pas cumulatif, formalisé comme dans d'autres disciplines. Nous privilégions une relation pédagogique forte et directe avec l'étudiant.

Combien y a-t-il d'enseignants dans votre département ? Comment recrutez-vous vos chargés de T.D. ?

Nous avons 4 maîtres de conférences, 1 PRAG, 2 ATER, 1 professeur - c'est moi - et un PAST qui est psychologue à Air France. Quant aux chargés de T.D., ce sont souvent d'anciens étudiants de Philosophie et d'Histoire, qui ont passé une licence de Sociologie entre temps. Ils ont un emploi à l'extérieur ou bien ils sont boursiers. Parmi les sept boursiers dont j'ai parlé tout à l'heure, quatre sont enseignants en Sciences sociales.

Comment le Directeur du Département est-il désigné ?

Il n'est pas élu mais nommé directement par le Président. Pour ma part, j'ai été nommé il y a douze ans.

Une telle longévité, c'est rare !

Nombre d'étudiants inscrits dans les U.V. de Sciences sociales

U.F.R.	1ère année DEUG	2ème année DEUG
Art et Archéologie	196	121
Géographie	6	16
Histoire	288	282
	+LIT 8	+LIT 180
Philosophie	190	244

Total : 1531

Contact :

Département des Sciences sociales
bureau B 13 04 - Centre Pierre Mendès France
tél : 01 40 77 18 96

LES UNIVERSITÉS DE PARIS ONT FÊTÉ LEUR VINGT - CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

Le 9 juin dernier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, les huit Universités de Paris issues de l'ancienne Université de Paris, ont fêté le vingt-cinquième anniversaire de leur création devant une assemblée composée des membres de leurs conseils, de nombreuses personnalités du monde économique, administratif et politique et de Recteurs ou Présidents d'une centaine d'Universités étrangères représentant toutes les régions du monde.

Au-delà des festivités qui doivent accompagner tout anniversaire digne de ce nom, ces cérémonies ont été l'occasion, lors d'une première table ronde, de rappeler le rôle incontournable de Paris dans la

politique universitaire française, du fait notamment de son audience internationale.

Elles ont surtout permis, à l'issue d'une seconde table ronde consacrée à la discussion d'un projet universitaire parisien pour le troisième millénaire, de présenter

des propositions communes aux 17 Universités d'Ile-de-France devant les principaux responsables de l'Etat et des collectivités territoriales. Le Maire de la ville de Paris et le Président de la région Ile-de-France y ont été amenés à répondre à ces propositions.

Une étape dans l'évolution des Universités Parisiennes

Au lendemain de leur création, les huit Universités de Paris centre et les cinq Universités de la périphérie ont évolué selon des stratégies différentes, concurrentes et parfois conflictuelles. Les conditions dans lesquelles s'était effectué le découpage de l'ancienne Université de Paris, le contexte de l'époque, la nécessité de construire de nouvelles entités n'ont pas fait de la collaboration entre les Universités la priorité des années 1970 à 1990.





M. Jean-Pierre
Poussou, Président de
l'Association des
Universités de Paris,
Président de
l'Université Paris IV



Mme Michèle Gendreau-Massaloux,
Recteur de l'Académie de Paris,
Chancelier des Universités

Vingt-cinq ans après, chaque Université ayant affirmé sa propre personnalité, développé son projet scientifique et culturel, elles ont peu à peu pris conscience de la nécessité d'établir des collaborations plus étroites, à la fois pour gérer de manière plus rationnelle des locaux, des bibliothèques ou centres de documentation, des filières qui leur sont communs mais aussi pour mettre en place des actions que seules elles ne pourraient envisager dans des conditions optimales, accueil des chercheurs et étudiants étrangers, actions internationales, etc.

Ce fut l'origine, il y a trois ans maintenant, de la création de l'Association des Universités de Paris. Réunissant les huit Universités intra-muros, elle est devenue l'interlocuteur des collectivités territoriales, du CROUS et a conduit une action de sensibilisation sur la dégradation des conditions de travail dans les Universités parisiennes.

Plus récemment, cette coopération s'est élargie à l'ensemble des Universités de l'Ile-de-France. Ainsi, vient d'être créée la



Table ronde du matin, de gauche à droite : M. Pierre Brochand, Directeur général des relations culturelles, scientifiques et technique au Ministère des Affaires étrangères, M. Hubert Curien, Professeur émérite à l'Université Paris IV, M. Jean-Louis Egli, Directeur de la Formation de Thomson CSF et du Campus Thomson, M. Juan Tobias, Recteur de l'Université du Salvador (Argentine), M. Albert Prevos, Délégué aux relations internationales et à la coopération au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Ioan Mibailescu, Président de l'Université de Bucarest, M. Patrice Debré, Professeur à l'Université Paris VI, M. Jean Lemerle, Président de l'Université Paris VII, M. Michel Delamar, Président de l'Université Paris II



Réception dans les salons de l'Hôtel de ville

Conférence des Universités d'Ile-de-France qui se veut à la fois une instance de concertation permanente, un lieu de dialogue avec la région et un opérateur pour une série d'actions communes.

La situation des Universités parisiennes et de l'Ile-de-France

Les 17 Universités de l'Ile-de-France représentent un poids considérable. Elles rassemblent actuellement 373 000 étudiants (43,5 % en premier cycle, 34,5 % en second cycle, 21,1 % en troisième cycle) soit le quart des étudiants français. Elles réunissent 12 000 enseignants-chercheurs et plusieurs

milliers de chercheurs des grands organismes. 9 400 agents administratifs et techniques y travaillent et elles ont un budget consolidé de 10 milliards de francs.

Elles occupent une place majeure dans la recherche internationale avec 1 200 équipes de recherche reconnues dont plus de 400 associées aux grands organismes et 250 D.E.A. Leur budget recherche dépasse (hors salaires) le milliard de

francs et elles forment près de 4 000 docteurs. Leurs bibliothèques abritent près de 10 millions de volumes (soit un chiffre proche de celui de la Bibliothèque Nationale de France) et plus de 150 000 revues, soit 43 % des collections françaises.

Tout ceci fait des Universités d'Ile-de-France le plus grand pôle de recherche du pays et l'un des plus importants du monde.

Toutefois, depuis près de vingt ans, leur situation s'est longuement dégradée sous l'effet conjugué de la croissance des effectifs étudiants et de la faiblesse des investissements universitaires réalisés dans la capitale. Alors que le plan Universités 2000 a transformé radicalement la situation de la plupart des Universités de province et permis l'émergence de quatre Universités nouvelles dans la région Ile-de-France, les Universités de Paris ont stagné en dépit de quelques rares constructions ou acquisitions (pour Paris I, les centres René Cassin et le Titien). Alors que pour les Universités pluridisciplinaires (hors santé) la moyenne nationale est de 7,6 m² (chiffres DATAR) par étudiant, à Paris I elle n'est que de 1,9 m² (Paris II : 2,4m², Paris IV : 2,2m²). Les écarts sont identiques en ce qui concerne les résidences étudiantes, les places en bibliothèque, etc.

M. Juan Tobias, Recteur de
l'Université du Salvador
(Argentine)



C'est cette situation qui a été dénoncée lors du 25ème anniversaire et qui va conduire les Universités parisiennes à présenter des plans de rattrapage propres à chacune. En outre, les 17 Universités ont avancé un certain nombre de propositions communes.

Un projet commun aux Universités de Paris et de l'Ile-de-France

Ce projet est articulé autour de trois grands axes. Il s'agit tout d'abord de conforter le rôle de Paris et de l'Ile-de-France comme pôle universitaire international.

Pour les Universités parisiennes, cela passe notamment :

- par la création de structures d'accueil des chercheurs et des étudiants étrangers. Deux projets sont déjà à l'étude en liaison avec le CROUS, la réhabilitation à cet effet, d'une résidence située rue des Carmes et la construction, rue Rollin, sur l'emplacement initialement prévu pour la Maison de l'économie, de 70 chambres et appartements réservés aux chercheurs et étudiants étrangers de troisième cycle,

- de la même façon que dans la plupart des régions françaises, par l'octroi par la ville de Paris et la Région d'aides à la mobilité internationale des étudiants abondant les bourses SOCRATES dont le taux est devenu ridiculement bas,

- par la création de grands outils de recherche affirmant la vocation internationale de Paris et, plus spécifiquement en ce qui concerne notre Université, par la création en

commun entre Paris I, Paris II et, éventuellement d'autres Universités, d'un Centre européen de droit comparé à la hauteur de ce qui existe dans la plupart des pays européens.

Il s'agit, ensuite de favoriser l'émergence d'une identité universitaire de l'Ile-de-France par quelques actions prioritaires comportant, notamment :

- la mise en réseau informatisé de l'ensemble des centres de ressources documentaires de Paris et sa mise au service de la communauté scientifique par la numérisation des collections,

- la création d'une radio universitaire Radio Sorbonne Ile-de-France ayant une triple vocation de services (information des étudiants sur les activités universitaires, l'orientation, les débouchés, etc.), de valorisation de la recherche universitaire et d'enseignement à distance. Une fréquence FM a déjà fait l'objet d'une demande.

Il s'agit, enfin, d'assurer une meilleure intégration des étudiants dans la ville grâce à la réalisation d'un important programme de logements étudiants au moins égal au nombre de boursiers, à l'ouverture aux étudiants d'équipements et services sportifs et culturels plus nombreux et mieux adaptés. La création d'une carte orange étudiante apparaît également une priorité à mettre en œuvre dans les prochaines années.



M. Michel Giraud, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France



Table ronde de l'après-midi de gauche à droite : M. Gérard Menjon, Directeur de la direction des études et recherches d'E.D.F., M. Jean-Pierre Poussou, Président de l'Association des Universités de Paris, Président de l'Université Paris IV, M. Guy Aubert, Directeur général du C.N.R.S., M. Patrick Gérard, Président du C.N.O.U.S., M. Jean-Claude Casanova, membre du Conseil Economique et Social, M. Bernard Raoult, Président de l'Université de Cergy-Pontoise, M. Jean-Marc Monteil, premier Vice-Président de la conférence des Présidents d'Universités, M. Jean-Louis Guigou, Directeur de la D.A.T.A.R., M. Elie Cohen, Président de l'Université Paris IX, M. Jean-Maurice Esnault, Président de Paris Capitale Economique, M. Jean-François Mela, Président de l'Université Paris XIII, M. Philippe Ardant, Président de l'Université Paris II

Nominations

Olivier Schrameck, Professeur associé à l'U.F.R. 01 "Droit, Administration et secteur publics", a été nommé directeur du cabinet de M. Lionel Jospin, premier Ministre.

Jacques Rigaudiat, Professeur associé à l'U.F.R. 02 "Economie", a été nommé conseiller pour les affaires sociales au cabinet de M. Lionel Jospin, premier Ministre.

Herbert Maisl, Professeur à l'U.F.R. 01 "Droit, Administration et secteur publics", a été nommé conseiller de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie au cabinet de M. Lionel Jospin, premier Ministre.

Christian Vigouroux, Professeur associé à l'U.F.R. 01 "Droit, Administration et secteur publics", a été nommé directeur du cabinet du garde des Sceaux.

Par arrêté du 13 mai 1997, **Eliane Chiron**, Professeur à l'U.F.R. 04 "Arts plastiques et Sciences de l'Art" est nommée membre du conseil artistique de la Casa de Velázquez pour une durée de 3 ans.

Le Professeur **Yves Chaput**, Directeur de l'U.F.R. 05 "Droit des Affaires" a été nommé à la tête du Comité scientifique de l'A.F.F.I.C. (Association pour Favoriser le Fonctionnement de l'Institution Consulaire).

Distinctions

Décorations

Ordre national de la Légion d'Honneur

Anne Fagot-Largeault, Professeur de l'U.F.R. 10 "Philosophie", a été nommée chevalier.

Ordre du mérite de la République italienne

Jean Gili Professeur à l'U.F.R.03 "Histoire de l'Art et Archéologie", a reçu l'insigne de Commandeur de la République italienne.

Prix

Jean Gili a obtenu le prix Italiens décerné par l'Union Latine ainsi que le prix du Syndicat Français de la critique de cinéma pour son ouvrage "Le cinéma italien".

Concours national d'agrégation

Ont été déclarés admis : **Yves Déloye** en science politique ; **Frédéric Wacheux** en gestion ; **Jean-Sylvestre Bergé** et **Grégoire Loiseau** en droit privé et sciences criminelles.

Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès de **Pierre-Henri Teitgen**, Professeur émérite, survenu le 6 avril .

Hommage à Pierre-Henri Teitgen



C'est une grande flamme qui s'est éteinte à l'aube de ce premier dimanche d'avril. Une grande voix s'est tue. Un grand cœur a cessé de battre.

L'hommage que l'Université Paris I rend aujourd'hui à Pierre-Henri Teitgen ne s'adresse pas seulement au grand résistant, à l'homme politique prestigieux ou encore au brillant universitaire mais tout simplement à un homme au plein sens du terme. Un homme tout de noblesse et de courage dont la belle et lucide intelligence tant du cœur que de l'esprit, a éclairé plusieurs générations, de celles de la deuxième guerre mondiale jusqu'à celles de l'an 2000 si proche.

Son combat pour la vérité et pour la justice n'a jamais cessé d'éblouir ceux qui ont eu le rare privilège de l'approcher et son soutien ne s'est jamais démenti à ceux qui partageaient son idéal. Il l'apportait avec sa fougue coutumière et une générosité sans bornes.

Plus que d'autres, il avait contribué à tracer la route. Mieux que beaucoup, il savait entraîner jusqu'aux plus hauts sommets ceux qui, comme lui, voulaient servir et non se servir.

C'est à l'Université Paris I qu'il a consacré le meilleur de lui-même. A certains qui redoutaient son abandon de la vie politique, il n'a jamais cessé de répondre que c'est au milieu de ses étudiants qu'il retrouvait la joie de vivre, des responsabilités à sa mesure et la tranquillité d'esprit. Il avait aussi pleinement conscience d'avoir été plus utile à la cause qu'il n'a cessé de défendre au long de sa vie - la construction européenne - à l'Université plutôt qu'au sein des débats parlementaires.

Dans un monde où les repères s'estompent, le souvenir qu'il laisse nous conforte dans l'exercice d'une des plus belles missions qui soient et dont il nous a révélé en maintes occasions la grandeur. Nous resterons fidèle à son message qu'il a si souvent exprimé avec tant d'éloquence car celle-ci reposait sur une conviction profonde, exprimée avec chaleur et en toute sincérité.

L'Université Paris I ne peut que s'enorgueillir de l'avoir compté parmi ses plus illustres serveurs.

Merci M. Teitgen.

Gérard Nafilyan
Directeur du C.U.E.C.E.

Né à Rennes, en 1908, Pierre-Henri Teitgen était agrégé de droit public. Enseignant à Montpellier, il fut privé de sa chaire, en 1942 par les autorités de Vichy. Il participa alors à la création du réseau "Liberté", qui deviendra "Combat". Membre de l'état-major de la résistance de la zone sud, il fut nommé en 1943 secrétaire général de l'Information par le Général de Gaulle. Arrêté par la Gestapo en avril 1944, il réussit à s'évader et, en septembre, il fut nommé ministre de l'information. Il prépara les grandes ordonnances qui régiront la presse française jusqu'en 1984 et participa à la naissance de "Ouest-France" et du "Monde". Compagnon de la libération, il devint ministre de la justice en mai 1945 et veilla au bon déroulement des procès de l'épuration. Député d'Ille-et-Vilaine, il joua un rôle politique important jusqu'en 1958 où, battu aux législatives, il reprit son métier d'enseignant. Il fut élu, en septembre 1976, juge à la Cour européenne des droits de l'homme à la place de René Cassin.

Colloques

La critique dans la philosophie moderne

Ce colloque, organisé par le Centre d'Histoire des Systèmes de la Pensée Moderne (C.H.S.P.M.) a eu lieu, les 23 et 24 mai 1997, sous la responsabilité de M. André Tosel, Directeur de l'UFR 10 "Philosophie" et de M. Yves-Charles Zarka de l'UPR 75 CNRS.

Il s'est agi d'étudier les déplacements de l'idée critique à partir de la critique biblique et de la critique littéraire jusqu'aux grandes formes rationalistes de la critique moderne (Kant, Hegel, Marx) et leur propre mise en cause (Nietzsche).

Contact :

Centre d'Histoire des Systèmes de la Pensée Moderne
Centre Sorbonne, Esc. C 1er étage
tél : 01 40 46 31 68

La mise en tourisme de la culture et du patrimoine.**Quels enjeux pour l'avenir ?**

Reconnaissant les limites et les perspectives du développement du tourisme lié à la culture et au patrimoine, ATOLS (Association des anciens élèves de l'Institut de Recherche et d'Enseignement Supérieurs du Tourisme de Paris I) a organisé ce forum au Palais des Congrès de Versailles, le 17 janvier 1997. Cent dix personnes ont participé à cette journée, notamment des autorités locales du tourisme, des représentants des milieux



associatifs, des universitaires et des étudiants.

Les débats se sont regroupés autour de trois groupes d'experts :
- Une demande évolutive, des outils et des produits nouveaux,
- La mise en tourisme : méthodologie et mise en œuvre,
- Relations entre tourisme et culture : les enjeux pour l'avenir.
La publication complète des Actes du Forum sera disponible au Secrétariat ATOLS fin juin 1997.

Contact : ATOLS

Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme
Centre Cujas - 3e étage
tél : 01 46 34 99 08 - fax : 01 46 34 99 83
e.mail : irest@univ-paris1.fr

Le sport à l'université

Les Professeurs d'éducation physique des Universités parisiennes étaient rassemblés le 25 mars dernier à la C.I.U.P., lors du séminaire de travail : "La préparation physique musculaire. Vers la programmation individualisée : présentation du logiciel RHÉA 2000".

Le succès rencontré par cette journée a encouragé les organisateurs à programmer une nouvelle journée de réflexion le 2 octobre 1997 au C.S.U. Jean Sarrailh, ayant pour thème "Les échanges inter-universitaires par discipline d'enseignement".

Contact :

U.E.F.A.P.S.
Bureau C13 07
Centre Pierre Mendès France
tél : 01 40 77 18 96

Conférences

La notion de service public en Europe

Tel était le thème de la Conférence Domat qui s'est déroulée le 20 mai 1997 à l'amphithéâtre Lefebvre à la Sorbonne.

La séance était animée par le Professeur Laurence Idot et Stéphane Rodriguez, secrétaire général de l'ISUP, en présence de Jacques Fournier, Conseiller d'État, ancien Président de la SNCF et du Professeur Michel Durupty, de l'Université Paris I.

Contact :

Institut d'Études judiciaires Jean Domat
Centre Panthéon - esc. O 2e étage
tél : 01 46 34 97 90 - fax : 01 46 34 98 18

Les enjeux de la sécurité dans les transports

Le 29 mai dernier, s'est tenu dans l'amphithéâtre Lefebvre de la Sorbonne un débat consacré aux enjeux de la sécurité dans les transports.

Pour la quatrième année consécutive, le DESS "Transports internationaux" de l'Université Paris I a organisé un débat qui a rassemblé plus de 200 professionnels.

La formule retenue est particulièrement originale puisqu'elle fait appel au concours des étudiants et des professionnels.

Après une brève introduction par le Professeur Corynne Jaffaux, trois étudiants du DESS "Transports internationaux" présentaient la synthèse des travaux de l'ensemble de la promotion.

Ce débat était présidé par M. Claude Abraham, Ingénieur général des Ponts et chaussées, avec la participation de M. Boisson, Directeur de la communication Bureau Véritas, M. Gérondeau, Président de l'Union Routière de France, M. Probst, Chef de l'unité sécurité à la Commission européenne, M. Toubol, Directeur fret SNCF, M. Monerol, Ingénieur Compagnie générale de géophysique marine.

Contact :

DESS "Transports internationaux"
Bureau C 13 01
Centre Pierre Mendès France
tél : 01 40 77 19 89 - fax : 01 40 77 19 90

Conférences Prospective et formation

Dans le cadre du cycle de conférences Prospective et formation du Centre d'éducation permanente et de l'Association des Anciens du DESS "Fonction Formation" de l'Université Paris I, s'est tenue, le vendredi 25 avril 1997 à l'amphithéâtre Descartes, la conférence "Prospective des emplois et des formations dans les métiers de la formation".

Les travaux se sont constitués à partir du Contrat d'Études Prospectives des organismes privés de formation réalisé par Interface à la demande de la Commission paritaire nationale de l'emploi, de la Fédération de la formation professionnelle et du Ministère du travail et des affaires sociales (Délégation à la formation professionnelle).

Parmi les interventions, on a compté celles de Bernard Masingue, Directeur d'Interface, Jacques Bahry, Directeur général du CESI, Vice-président de la Fédération de la Formation professionnelle et Maryse Huet, Chargée de mission à la Délégation à la formation professionnelle, Ministère du travail et des affaires sociales.

Contact : Yves Palazzeschi

Centre d'Éducation Permanente
6, rue Jean Calvin - 75005 Paris
tél : 01 44 08 74 71

"L'Europe septentrionale au Tardiglaciaire.**Confrontation des modèles régionaux de peuplement"**

Table-ronde organisée du 13 au 16 mai 1997 à Nemours, avec le soutien du Ministère de la Culture et du CNRS.

Marqué en Europe par la déglaciation graduelle du domaine nordique et des régions de haute montagne, le Tardiglaciaire débute, il y a 13 500 ans, par un réchauffement progressif du climat conduisant à l'exceptionnelle stabilité qui règne depuis environ 10 000 ans sous nos latitudes. En Europe septentrionale, plusieurs équipes s'attachent à reconstituer les réponses successives élaborées par les communautés de chasseurs-cueilleurs préhistoriques face à ces changements environnementaux.

Le Tardiglaciaire est une période privilégiée pour ces recherches car les sources sont beaucoup plus nombreuses, leur conservation est meilleure et leur chronologie est mieux précisée que pour tout autre moment du Paléolithique supérieur. Dans certaines régions, il est devenu possible de suivre, depuis leur avènement jusqu'à leur déclin, plusieurs traditions clairement différenciées par leur culture matérielle. La technologie s'impose comme démarche commune aux chercheurs qui visent, quelle que soit leur spécialité (outillage en pierre ou en os, pratiques de chasse, modes d'habitat...), une compréhension globale des systèmes techniques comparés.

La confrontation de modèles régionaux, inspirés par un renouvellement des sources et des méthodes, était l'objectif premier de la table-ronde de Nemours, qui a réuni une quarantaine de participants originaires de huit pays européens. Cette rencontre, dont les Actes seront prochainement publiés, inaugure un cycle de réunions périodiques concernant l'étude des derniers chasseurs d'Europe du Nord.

Contact : Boris Valentin

UFR 03 "Histoire de l'art et archéologie"
Centre de Recherches Préhistoriques
Centre Michelet
tél : 01 53 73 71 05

Cinquièmes Journées du groupe MODE-SMAI**Mathématiques de l'optimisation et de la décision**

Ces journées se sont déroulées du 19 au 21 mars 1997 à Paris, à l'Institut Poincaré et à la Sorbonne. Elles ont été organisées par le CERMSEM Université Paris I, le projet Promath de l'INRIA, le Centre Automatique et Systèmes (Equipe optimisation) de l'Ecole des Mines de Paris et le Groupe de Recherche Mathématiques et Applications de l'ENSTA.

Ces journées ont regroupé 125 participants provenant de plus de vingt universités ou grandes écoles françaises, ainsi qu'une dizaine de professionnels et quelques collègues d'universités étrangères. Toutes les composantes de la communauté des Mathématiques de l'Optimisation et de la Décision étaient représentées.

Pour cette édition, nous avons choisi de donner une place plus importante aux mathématiques appliquées en économie et en finance qui sont une des spécificités de l'UFR de Mathématiques et Informatique de l'Université Paris I. Ce secteur est aussi, à l'heure actuelle, un de ceux qui offrent des débouchés importants à des jeunes mathématiciens.

Dans le cadre de ces journées, a été créé un Prix de "la meilleure communication d'un jeune". Ce Prix était sponsorisé cette année par EDF, plus précisément par la Direction des Études et Recherches Méthodes d'Optimisation et de Simulation, et la récompense a été décernée à Mounir Torki, étudiant en thèse au LAO de l'Université Paul Sabatier, qui a



Lors de la réception à l'appartement décanal, M. Hervé Laffaye, Responsable de la Direction des Études et Recherches Méthodes d'Optimisation et de Simulation à EDF et M. Michel Théra, Secrétaire du Groupe MODE-SMAI remettent à M. Mounir Torki le prix de "la meilleure communication d'un jeune"

présenté une brillante communication orale sur "Dérivées directionnelles du second ordre de toutes les valeurs propres d'une matrice symétrique" ainsi qu'un poster particulièrement remarqué par la qualité de sa présentation.

Pour conclure, nous devons souligner que ces Journées ont pu être organisées cette année grâce au soutien de l'Université Paris I, du C.N.R.S., du Ministère des Affaires Étrangères et d'E.D.F. Elles ont maintenant acquis un rythme de croisière qui permet de faire le point chaque année sur l'état des connaissances dans les thèmes de recherche du groupe MODE et de faire connaître les jeunes chercheurs à la communauté française.

Contact : Jean-Marc Bonnissieu
UFR 27 - Mathématiques et Informatique
Centre Pierre Mendès France
tél : 01 40 77 19 83 - fax : 01 40 77 19 80
e.mail : cermsem@univ-paris1.fr

Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail

Organisées par le Laboratoire d'Économie Sociale (L.E.S.), les quatrième Journées d'études Céreq-IASMAS-IdL ont eu lieu les 22 et 23 mai 1997, avec le soutien de l'A.N.P.E., de la DARES, du C.N.R.S. et de l'Université Paris I. Elles portaient cette année sur les politiques de l'emploi.

En ouverture, Mme Édith Archambault, directrice du L.E.S. et de l'U.F.R. 02 "Économie", Mme Mireille Elbaum, adjoint au directeur de la DARES et M. Gilles Gateau, directeur général adjoint de l'A.N.P.E. ont d'emblée situé les enjeux scientifiques et sociaux du débat sur les politiques de l'emploi.

Cinq axes de réflexion ont ensuite structuré les vingt interventions :

- . le longitudinal et l'évaluation des politiques d'emploi ;
- . les trajectoires-types : un outil pour les politiques publiques ;
- . la contextualisation du longitudinal ;
- . du recueil des données à l'interprétation des résultats : retour sur des questions de méthode (avec la participation de Klaus Schömann du Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung) ;
- . l'insertion professionnelle et l'accès aux emplois.

Le fichier historique de l'A.N.P.E. et le dispositif ONEVA du Céreq étaient présentés sous forme de posters. Les Actes du Colloque seront publiés au cours de l'été dans les collections du Céreq.

Les cinquièmes Journées, prévues en mai 1998, seront organisées par le B.E.T.A. à Strasbourg.

Contact : Yvette Grelet, Jean-François Lochet
Laboratoire d'Économie Sociale
Centre Pierre Mendès France
tél : 01 45 83 64 44
e.mail : les@univ-paris1.fr

Colloque Jean Monnet, l'Europe et les Chemins de la Paix

Un colloque d'histoire sur l'action de Jean Monnet vient de se tenir à Paris, au Palais du Luxembourg et à l'Institut Historique Allemand à l'initiative de l'Institut Pierre-Renouvin (Paris I), de l'Institut historique allemand, de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe de Lausanne, et de l'Université de Cergy-Pontoise. Il a regroupé d'éminents historiens européens et des

proches de Jean Monnet ainsi qu'un public de chercheurs intéressés par les questions de l'unité européenne, durant trois jours, du jeudi 29 au samedi 31 mai 1997.

Le souhait des historiens, qui a été satisfait, était de confronter leurs recherches avec les témoignages, selon les méthodes reconnues de la science historique. L'objectif de ce colloque était de faire, pour la première fois, un travail historique sur Jean Monnet et d'aller au-delà de la célébration des mérites d'un grand homme. Il s'agissait de situer l'action et les principes d'action de Jean Monnet dans l'histoire de l'Europe, des relations internationales et de la France et de dire quelle fut sa part dans l'établissement de la paix et de l'unité en Europe.

Les sessions au Palais du Luxembourg ont retracé les origines de l'action de Monnet à la SDN, aux États-Unis durant la guerre (Victory program) et évidemment son rôle dans l'organisation de la paix économique, sociale et politique en Europe.

La troisième journée a été consacrée à une réflexion et à des témoignages sur la mémoire de l'action de Monnet. Comment parle-t-on de Jean Monnet ? Comment a-t-on écrit la légende de Jean Monnet ? Des débats parfois animés ont eu lieu entre témoins et historiens, dans la mesure où les témoins ont une image très particulière, de Monnet. Les perspectives actuelles de l'œuvre de Monnet pour la construction européenne ont été évoquées par Mme Rita Süßmuth, présidente du Bundestag, par M. Enrique Baron Crespo, ancien président du Parlement européen, M. Claude Cheysson, ancien ministre des Affaires étrangères et M. Pascal Fontaine, secrétaire général adjoint du Parti Populaire Européen (P.P.E.) au Parlement européen.

Les Actes de ce premier colloque scientifique sur Jean Monnet seront publiés par les institutions universitaires parisiennes (Institut Pierre Renouvin de Paris I et Institut Historique allemand de Paris). Ils compléteront les ouvrages de François Duchène, *Jean Monnet, the first statesman of interdependence* (Norton company, London, New-York, 1994), celui d'Eric Roussel, *Jean Monnet* (Paris, Fayard, 1996) et de Jacques Van Helmont, *Options Européennes 1945-1985* (Commission des Communautés européennes, 1986) ou les *Cahiers Rouges* de la Fondation Jean Monnet de Lausanne.

Contact : Gérard Bossuat
Institut Pierre Renouvin
Esc. C - 3ème étage
Centre Sorbonne
tél : 01 40 46 27 90



Publications

François Ameli : *Droit civil des obligations*, Montchrestien, Coll. "AES", 1997.

Ce manuel est dédié aux étudiants commençant leur deuxième année du DEUG AES. Par son caractère synthétique et la simplicité de sa construction, il vise à rendre plus accessible une matière qui a généralement la réputation d'être complexe. Des exercices pratiques corrigés par l'auteur permettent aux étudiants de se préparer aux travaux qui leur sont habituellement demandés.

Édith Archambault : *The nonprofit sector in France*, Johns Hopkins Nonprofit Sector series, Manchester university Press, 1997.

Marie-Dominique Couzinet : *J. Bodin et l'histoire*, Vrin, Paris, 1997.

Annie Gauvin, Rachel Silvera : *La flexibilité du temps de travail au féminin : poursuite des tendances antérieures ou inflexions des pratiques et des enjeux ?*, Cahier du SET-METIS, n° 96-05.

Guy Gest (ouvrage collectif) : *Comparative income taxation, A structural analysis*, Kluwer law international, 1997.

Liêm Hoang-Ngoc : *Les relations professionnelles dans les régulations macro-économiques des pays développés : une tentative d'extension du projet néo-réaliste*, Cahier du SET-METIS, n° 96-02.

Liêm Hoang-Ngoc : *Le classicisme des nouvelles théories keynésiennes du chômage d'équilibre : ses fondements, ses implications normatives*, Cahier du SET-METIS, n° 96-04.

Jean-Claude Masclat (sous la direction de) : *La Communauté européenne et l'environnement*, Colloque d'Angers, Commission pour l'étude des Communautés européennes, La Documentation française, 1997.

Pierre Pech, Hervé Regnaud : *Géographie physique*, 2ème édit., PUF, coll. Premier cycle, 1997.

Yvette Veyret, **Pierre Pech** : *L'homme et l'environnement*, 2ème édit., PUF, Coll. Premier cycle, 1997.

Thérèse Saint-Julien, Patrice Caro (coordination scientifique) : *Emplois et entreprises*, vol. 3, Coll. Atlas de France, La Documentation française, 1997.

Le présent volume a une double ambition : dresser une sorte d'état de la géographie de l'emploi et des entreprises en France à la fin du XXème siècle et montrer pourquoi la diversité de ces structures territoriales devrait être placée au cœur d'une approche de la question de l'emploi.

Thierry Sanjuan : *A l'ombre de Hongkong, Le delta de la rivière des perles*, L'Harmattan, Géographie et cultures, 1997.

André Tosel (co-direction avec Christiane Menasseyre) : *Figures italiennes de la rationalité*, Kimé, 1997.

Panorama de la pensée italienne de Dante et de Pétrarque jusqu'à certaines figures contemporaines en passant par Bruno, Machiavel, Galilée, Vico, Beccaria, Gentile, Croce, Gramsci, Pareyson.

Code pénal espagnol, traduit sous la direction de Raymond Legeais, par **Paul Amblat**, Carla Fontanet i Solé, Jean Pradel, Valérie Caroline Tejada, éd. Juriscope, Poitiers, 1997.

Publications de la Sorbonne

Geo-Méditer, Géographie physique et Méditerranée, Hommage à Gaston Beaudet et Étienne Moissenet, 1997.

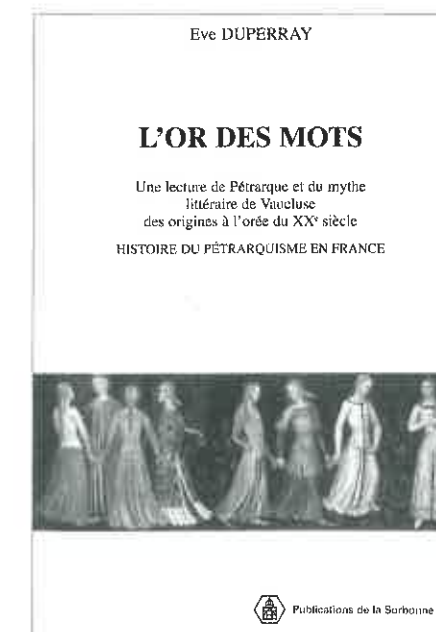
Ouvrage collectif, avec des contributions de Viviane Baland, Roland Mussot, Pierre Pech, Laurent Simon, Martine Tabeaud.

Gilles Boquérat : *Les avatars du non-alignement : l'Inde et les politiques d'aide américaine et soviétique de l'indépendance à la conférence de Tachkent (1947-1966)*, 1997.

Cet ouvrage est issu d'une thèse de doctorat menée sous la direction du Professeur René Girault et soutenue à l'Université Paris I.

Jean-Patrice Boudet, Hélène Millet (sous la direction de) : *Eustache Deschamps en son temps*, 1997.

Une sélection de 70 poèmes répartis en dix thèmes faisant chacun l'objet d'un commentaire.



Eve Duperray : *L'or des mots*, Une lecture de Pétrarque et du mythe littéraire du Vaucluse des origines à l'orée du XXe siècle, 1997.

Cette étude rend compte du pétrarquisme français comme manière de penser l'amour en l'associant à l'imaginaire d'un lieu.

Arlette Schweitz : *La maison tourangelle au quotidien*, Façons de bâtir, manières de vivre (1850-1930), avec une préface d'Alain Corbin, 1997.

L'auteur nous invite à entrer dans la maison tourangelle, à la suivre d'une pièce à l'autre, à découvrir l'émergence d'une nouvelle conception de l'intimité domestique, celle du dehors et du dedans, du propre et du sale, du montré et du caché.



Françoise Ruzé : *Délibération et pouvoir dans la cité grecque de Nestor à Socrate*, 1997.

L'histoire et les nouveaux publics dans l'Europe médiévale (XIIIe-XVe siècles) : Actes du Colloque international organisé par la Fondation Européenne de la Science à la Casa de Velasquez Madrid, les 23 et 24 avril 1993, édités par Jean-Philippe Genet, 1997.

Congrès international d'épigraphie grecque et latine : Actes du Xe Congrès ayant eu lieu à Nîmes du 4 au 9 octobre 1992, édités par O. Masson et Michel Christol, 1997.

Revue

Éliane Chiron (sous la direction de) : *X, l'œuvre en procès*, vol. II, Croisements des arts, 1997.

Centré sur les arts plastiques et sur la poétique, qui s'attache aux conduites créatrices, ce volume est le second d'une série dont le troisième tome aura pour thème : "l'incertain".

Joël Bonnemaïson, **Jean Freyss** (sous la direction de) : *Le Pacifique insulaire, nations, aides, espaces*, *Revue Tiers-Monde*, publiée par l'Institut d'Étude du Développement économique et social, Université Paris I, n° 149, PUF, janvier-mars 1997.

L'insertion, représentations et institutions; *Politiques sociales*, ADEPS et CeSoPS Paris 1, n° 0, printemps 1997.

Bibliothèques

Accès Internet au Catalogue de la Bibliothèque de l'Université

Depuis mars 1997, le Catalogue de la Bibliothèque de l'Université Paris I est interrogeable sur Internet.

Les notices des ouvrages acquis depuis janvier 1992 y sont répertoriées entièrement et celles des périodiques le sont progressivement. Pour accéder à ce catalogue, il faut utiliser une procédure Telnet (à l'aide d'un logiciel type Winqvtnet par exemple) et se connecter à l'adresse suivante :

bup1.univ-paris1.fr - Login : **opacint** - Password : **pmf**

Pour plus d'informations, sur ce catalogue ou sur la Bibliothèque en général, il est possible de consulter les pages Web sur le site de l'Université.

Inventaire des Unités documentaires de l'Université Paris I

Un inventaire des unités documentaires des U.F.R., Centres de recherche et Instituts de l'Université Paris I vient de paraître, réalisé par le Service commun de la documentation au cours de l'année 1996-97.

Il a pour but de faire connaître et de valoriser l'ensemble du patrimoine documentaire de l'Université, de mieux orienter et informer les lecteurs et de favoriser la coopération entre toutes les unités documentaires. Il sera remis à jour tous les ans en début d'année universitaire.

Cet inventaire ; ses informations comme celles de l'Annuaire de la recherche qui le complète, est accessible sur le serveur de l'Université : <http://www.univ-paris1.fr>

Contact :

Bibliothèque de l'Université

Centre Pierre Mendès France

90 rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13

tél : 01 40 77 18 14 - fax : 01 40 77 18 02

Information sur le Cerdoc de la Bibliothèque Cujas

En dehors de la période de fermeture de l'été, le Centre de recherche documentaire de la Bibliothèque Cujas est à la disposition des enseignants, chercheurs, étudiants, particuliers, tous les jours y compris le samedi, de 9 h 00 à 17 h 00.

Il propose sur place, salle Saleilles (2ème étage de la bibliothèque, 2 rue Cujas), un réseau de CD-Rom spécialisés (droit, économie, sciences politiques). Aide et conseils sont dispensés à tous ceux qui en ont besoin. Le résultat des recherches peut être imprimé avec la carte de photocopies en usage à la bibliothèque. L'interrogation de banques de données en ligne est également possible sur rendez-vous.

Des documents peuvent être commandés à distance, notamment en urgence. Un devis est fourni pour cette prestation de service qui ne requiert aucune formalité hormis l'envoi d'une télécopie de commande.

Contact : Cerdoc

Bibliothèque Cujas

2, rue Cujas - 75005 Paris

tél : 01 43 25 59 78 - fax : 01 46 34 98 97

Une étudiante de Paris I à l'honneur

Maria Soledad Guarcia-Escribano, étudiante de maîtrise en Droit, mention droits français et espagnol, double formation assurée par l'Université Paris I et la Complutense de Madrid, a été élue "Meilleure étudiante espagnole de l'année 1996", prix décerné par le journal "Gaceta Universitaria" et la SEAT. Simultanément, elle enseigne en tant qu'assistante à la Faculté de pharmacie de la Complutense où elle prépare un doctorat. Elle connaît plusieurs langues et a suivi les cours de plusieurs universités étrangères : Harvard, Cambridge, l'Université d'Utrecht, etc.

Par ailleurs, elle contribue à la défense des droits de l'homme dans les pays en voie de développement et à la coopération technique internationale en matière de santé. Elle a dispensé des cours, bénévolement, sur ces sujets en Bolivie et au Paraguay. Elle collabore avec l'ONG Farmacéuticos Mundi et aide les instituteurs du Sénégal à l'enseignement des droits de l'homme, première étape pour obtenir la protection effective des droits fondamentaux dans ces pays.

Activités culturelles

Festival "Territoires en images"

Les 25 et 26 avril 1997, le premier Festival du documentaire vidéo et photo s'est tenu à l'Institut de Géographie, à l'initiative de l'Association ARRIMAGE, avec le soutien de la Commission culturelle de l'Université Paris I.

Quatorze films à caractère géographique et des photographies sur le thème du travail, réalisés par des étudiants, des enseignants et des chercheurs venus de toute la France, étaient en compétition. Durant tout le festival, un public nombreux et intéressé est venu satisfaire sa curiosité et manifester ses convictions.



"Territoires en images" a révélé l'existence d'une production de photos et de documentaires peu vus et peu connus au-delà du cercle universitaire.

Les débats ont mis en valeur la richesse et la diversité des regards.

Enfin, il a fait prendre

conscience de l'importance de l'image dans le champ scientifique et universitaire en montrant que l'on peut faire des "images du réel" un objet à part entière de l'enseignement et de la recherche.

Parmi les documentaires récompensés, des productions d'étudiants de l'UFR 08 "Géographie" de l'Université Paris I se sont vues décerner :

- Le second Prix vidéo pour "Développement - l'aide en question", de **Nicolas Fournier**, **Sophie Mitrani**, **Nicolas Ubelman** ;

- Le premier Prix photo pour la mise en spectacle du travail dans un site minier transformé en lieu de mémoire, de **Jorge Nunes** ;

- Le Prix photo ARRIMAGE pour "Pêcheur réparant la coque de son bateau sous des trombes d'eau et au milieu de torrents de boue", de **Jérémy Blasquez**.

Le prochain Festival "Territoires en images" se tiendra à l'Institut de Géographie au mois de mars 1998.

Le thème pour la sélection vidéo reste basé sur la notion de territoire et l'association ARRIMAGE attend dès à présent vos films et photos.

Contact :

ARRIMAGE

4, rue Gonnet - 75011 Paris

tél : 01 43 56 00 51

<http://pobox.com/arrimage>

Prix

Prix Management des Ressources Humaines

Le Prix récompense chaque année les meilleurs Mémoires du DESS "Management avancé des Ressources humaines et des relations d'emploi", dirigé par le Professeur Dimitri Weiss.

Le jury a élu les lauréats suivants :

Pierre Chlabovitch pour son mémoire "Le partage du travail : réalités et perspectives" ;

Blandine Malagies et Marc-Henri Bernard pour "L'évolution de la fonction commerciale chez Essilor International" ;

Bruno Carrière pour "Statut salarial et modèles sociaux productifs, le cadre juridique du travail, de l'emploi et de l'activité" ;

Véronique Chapelain pour "Intégration des principes ancestraux : compagnonnage dans les organisations contemporaines".

Le Prix a été attribué lors du Colloque "Gestion des restructurations" organisé le mardi 27 mai 1997 à l'amphithéâtre Louis Liard par l'I.A.E. de Paris.

Contact :

Institut d'Administration des Entreprises de Paris

Centre Saint-Charles

tél : 01 44 25 27 68 - fax : 01 45 57 33 35

Prix Le Monde de la recherche universitaire

"Le Monde de l'éducation, de la culture et de la formation" vient de créer ce Prix. Décerné annuellement et pour la première fois avant le 31 décembre 1997, il récompensera jusqu'à dix thèses par an. Il est ouvert aux docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 15 octobre 1996 et le 15 octobre 1997 et ayant obtenu la mention très honorable ou très honorable avec les félicitations du jury. Les lauréats du concours verront leur thèse éditée dans une nouvelle collection dirigée par Edgar Morin.

Contact : Julie Chupin

tél : 01 42 17 29 58 - fax : 01 42 17 21 32

e.mail : chupin@lemonde.fr

ou <http://www.lemonde.fr/prix>

Roumanie : Bucarest

La réunion annuelle du consortium d'appui à la filière juridique franco-roumaine à l'Université de Bucarest s'est déroulée le 19 juin.

Outre les Universités, les représentants des professions du Droit (conférence des bâtonniers de France, Barreau de Paris, conseil supérieur du notariat), du Ministère de la Justice et de l'E.N.M. ont participé à cette réunion.

Pour l'année 1996-97, le bilan de cette coopération est très satisfaisant puisque 200 étudiants roumains sont inscrits dans les quatre années d'enseignement du collège juridique. Raphaël Pellas, chargé de la coordination pédagogique, a souligné la qualité et le haut niveau de réussite des étudiants roumains inscrits dans cette filière.

Pour l'avenir, le Président Yves Jégouzo, approuvé par le Président Philippe Ardant et les représentants des professions du droit, Mme le Bâtonnier Ghislaine Dejardin, M. Pierre Becque, M. le Bâtonnier Bernard Vatier, a souligné la nécessité pour les organisations professionnelles et les entreprises de prendre le relais des Universités afin de mieux assurer l'insertion de cette filière dans le monde juridique roumain. Le Ministère de la Justice prend l'initiative d'organiser ce partenariat.

Égypte : Le Caire

Le 12 juin, s'est tenue à Paris I une importante réunion concernant la coopération avec l'Université du Caire à laquelle participaient notamment le Président Yves Jégouzo (Paris I), le Président Philippe Ardant (Paris II), Mme le Professeur Berlioz-Houin (Paris IX) ainsi qu'une importante délégation du Ministère des Affaires étrangères et un représentant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'objet de cette réunion était de faire le point sur cette action de coopération avec l'Université du Caire et de préciser les moyens de la maintenir et de la renforcer.

Turquie : Galatasaray

A la suite de l'appel à candidatures pour l'élargissement du consortium d'appui à l'Université francophone de Galatasaray à Istanbul, lancé par le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche auprès des Universités et établissements d'enseignement supérieur français, une réunion

de présentation du consortium et des conditions de membre associé s'est tenue à Paris I, le 4 juin, en présence d'une délégation de l'Université de Galatasaray dirigée par M. le Recteur Yayla et des représentants du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cet appel à candidatures a connu un réel succès puisque, outre les membres actuels du consortium, ont participé à la réunion les Universités d'Aix-Marseille III, Amiens, Bordeaux IV, Clermont-Ferrand II, Compiègne, Grenoble II, Lyon II, Marne la Vallée, Montpellier I, Montpellier III, Paris II, Paris IV, Paris V, Paris IX, Rennes I, Strasbourg I, Strasbourg III, L'E.N.P. de Grenoble, les I.E.P. de Grenoble, Lille et Lyon, le C.N.A.M., l'E.N.A., l'E.N.M., l'I.I.A.P..

La réunion a été consacrée le matin à une présentation de l'Université de Galatasaray, du consortium et du statut de membre associé ; l'après-midi, ont été discutés les projets de développement, notamment celui de l'ouverture des 3èmes cycles et celui de la création des formations inspirées par l'E.N.A. et l'E.N.M.

Russie : Moscou

Le conseil académique du consortium d'appui du Haut Collège d'Économie de Moscou s'est réuni le 30 avril, à Paris, sous la présidence de M. Iaroslav Kouzminov, Recteur du Haut Collège, de M. Ahmet Insef, Vice-président de l'Université Paris I et avec la participation de représentants du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des Universités Paris X, Grenoble II et de l'E.H.E.S.S., membres du consortium.

Le bilan des activités réalisées de septembre 1996 à mai 1997 a été dressé et le programme pour l'année 1997-1998 a été établi concernant l'organisation des enseignements, les stages des enseignants et des étudiants russes en France, le budget et le séjour d'un lecteur français au Haut Collège d'Économie.

Une réunion des Universités membres du consortium est prévue pour fin juin 1997.

Consortium franco-argentin

Le 17 mars 1997, a été signée à Buenos-Aires par le Président Yves Jégouzo et le Recteur Juan Tobias de l'Université du Salvador à Buenos-Aires une convention relative à la coopération scientifique et pédagogique entre un consortium d'Universités françaises et l'Université du Salvador.

Les autres Universités membres du consortium sont : l'Université d'Orléans, l'Université Paris IX-Dauphine et l'Université Toulouse I.



A l'occasion du voyage officiel du Président Jacques Chirac, une photo a été prise au Palais résidentiel d'Olivos à Buenos Aires. De gauche à droite, le Président Yves Jégouzo, le Docteur Carlos Saul Menem, Président de la République argentine, M. Jacques Chirac et le Docteur Juan Tobias, Recteur de l'Université du Salvador (Argentine)

Cette convention a pour objectif :

- de dispenser deux cursus bi-diplômant franco-argentin en économie et gestion à des étudiants de l'Université du Salvador dans les conditions prévues à l'article 3 de la convention complétée par des annexes,
- de faciliter l'accès à ces cursus à des étudiants titulaires de diplômes français résidant en Argentine,
- de développer des échanges d'étudiants entre l'Université du Salvador et les Universités françaises du consortium,
- de développer les relations scientifiques entre les enseignants-chercheurs des Universités françaises du consortium et ceux de l'Université du Salvador,
- de constituer à l'Université du Salvador un fonds documentaire en langue française tourné vers les problèmes européens.

L'Université Paris I est chargée de la coordination scientifique générale du consortium auprès de l'Université du Salvador ainsi que de la gestion administrative.

L'Université d'Orléans est chargée de la responsabilité pédagogique dans le secteur de l'économie. L'Université Paris IX-Dauphine est chargée de la responsabilité pédagogique dans le secteur de la gestion.

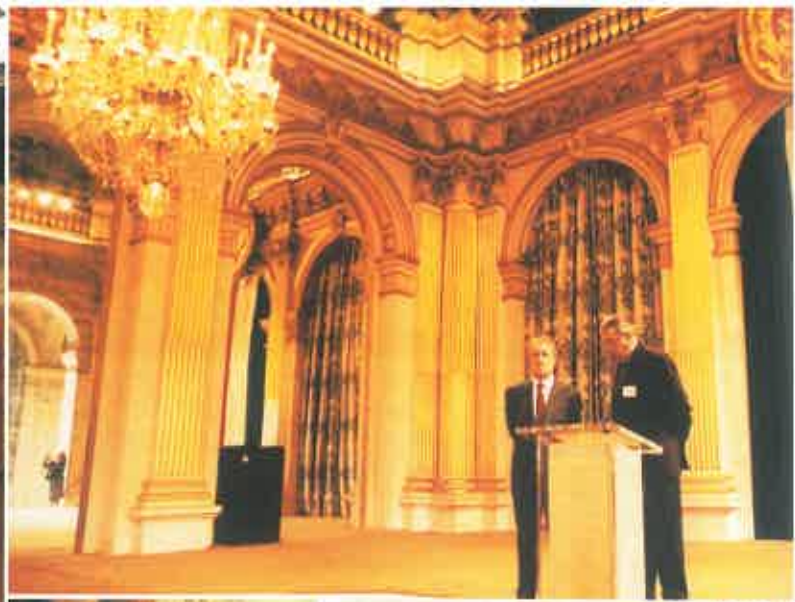
La gestion financière de l'opération est assurée par un "fonds fiduciaire d'éducation franco-argentin" regroupant un certain nombre d'entreprises françaises implantées en Argentine, en relation avec l'Ambassade de France en Argentine.

Un conseil de gestion auquel ont participé les quatre Universités membres du consortium ainsi qu'un représentant du fonds fiduciaire franco-argentin s'est réuni à Paris I, le 6 juin.

Une prochaine réunion est prévue le 9 juillet à laquelle devrait participer le Recteur Tobias.

Le Professeur A. Lopez Diez, Doyen de la Faculté de gestion de l'Université du Salvador, a effectué une mission d'étude à Paris du 28 avril au 5 mai.

Contact :
Service des Relations internationales
Bureau 407
Centre Panthéon
tél : 01 46 34 97 01/02



25^{ème} ANNIVERSAIRE

de la Création des Universités de Paris

Structe d'accréditation de Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie

PARIS I - Panthéon Sorbonne
PARIS II - Panthéon Assas
PARIS III - Sorbonne Nouvelle
PARIS IV - Sorbonne



PARIS V - René Descartes
PARIS VI - Pierre et Marie Curie
PARIS VII - Denis Diderot
PARIS IX - Dauphine

